

Le budget de Québec 2015-2016 Statu quo pour le milieu culturel

Le plan budgétaire 2015-2016, présenté par le ministre Leitaio le 26 mars dernier, prévoit une légère augmentation de 2.8% pour le portefeuille du ministère de la Culture et des Communications. Cette augmentation est expliquée, notamment, par la majoration du budget des conservatoires ainsi que par la hausse des sommes allouées à la mise en œuvre du *Plan culturel numérique du Québec*. Autres faits saillants de ce budget : le programme *Aide aux projets* passera de 1 M\$ à 5,5 M\$; de l'argent « neuf » sera investi pour les ententes de développement culturel et les crédits d'impôt aux entreprises culturelles seront rétablis.

Malheureusement, le budget ne contient aucune disposition relative aux structures de concertation régionale avec lesquelles le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pourrait ratifier les ententes régionales en culture, ce qui nous préoccupe beaucoup. Le CALQ a toutefois confirmé que les montants consacrés aux ententes régionales sont toujours réservés, mais que les modalités pour les rendre disponibles au milieu sont toujours inconnues pour le moment pour l'ensemble du Québec.

Travail sur le terrain

Au chapitre de la nouvelle gouvernance régionale, nous vous rappelons que le CRCCCN a effectué des représentations auprès de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord en 2014 afin qu'elle recommande le maintien de la somme affectée pour cette entente avec le CALQ dans le cadre du plan de fermeture de l'organisme, ce qui a été fait. Le travail en amont du CRCCCN se poursuit avec la tournée des MRC amorcée en début d'année.

Cette démarche permet une meilleure connaissance et un positionnement de notre milieu sur le plan régional ainsi que la création ou encore la consolidation des liens avec les instances avec qui nous aurons certainement à travailler pour préserver des leviers de financement pour le milieu des arts et de la culture nord-côtier.